

RAPPORT FINAL DE L'ATELIER SUR LE SYSTEME D'INFORMATION SUR L'ARTISANAT AFRICAIN (SIAA)

Lomé, les 15 et 16 février 2018

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues des assises de la 8^{ème} Conférence des Ministres Africains en charge de l'Artisanat, tenue le 10 Juin 2016 à Abidjan en République de Côte d'Ivoire, et de la résolution de la 9^{ème} Conférence des Ministres tenue le 23 Juin 2017 à Bulawayo en République du Zimbabwe, le Comité de Coordination pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain (CODEPA) a organisé à Lomé, à l'hôtel Ecole AVENIDA , un atelier sur le Système d'Information sur l'Artisanat Africain (SIAA).

Six (6) pays pilotes ont été retenus pour prendre part aux travaux de cet atelier. Il s'agit du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Niger.

La liste des participants est jointe en annexe.

Au sujet des travaux de l'atelier, trois (03) temps forts ont marqué le déroulement des activités :

- la cérémonie d'ouverture ;
- les travaux de l'a ;
- la cérémonie de clôture.

1. La cérémonie d'ouverture

Avant l'ouverture de l'atelier, une minute de silence a été observée en la mémoire des feux Messieurs KADARING B. Komi et KOUE D. Mathurin respectivement Directeur de l'artisanat du Togo et Sous-Directeur de l'artisanat de Côte d'Ivoire.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux interventions, celle du représentant du Secrétaire Général du CODEPA, Monsieur Bila OUEDRAGO, Conseiller juridique du CODEPA et le discours d'ouverture de Monsieur Yawotse VOVOR, Directeur de Cabinet du Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, représentant son Ministre.

Monsieur Bila OUEDRAGO dans son intervention a souligné que l'idée de la mise en place d'un système continental d'information sur l'artisanat propre à l'Afrique est une suite logique des initiatives et efforts déjà déployés par le CODEPA en vue de fédérer et de mieux valoriser les dispositifs de promotion et de développement du secteur de l'artisanat en Afrique .

Il a poursuivi en faisant remarquer que, de nos jours, il est très difficile de déterminer aussi bien quantitativement que qualitativement l'importance de la valeur ajoutée de l'artisanat en raison de l'absence des statistiques fiables dans le domaine. L'une des insuffisances majeures de mise en évidence par l'analyse diagnostique des dynamiques nationales, sous régionales et continentales de l'artisanat africain est l'inexistence ou l'insuffisance d'informations fiables sur le secteur de l'artisanat aussi bien au plan national, sous régional que continental. C'est donc de manière approximative que nos pays évaluent la contribution de l'artisanat au PIB national a-t-il conclu.

C'est pour répondre à cette absence quasi-totale d'informations précises et adéquates sur l'artisanat dans nos pays que le présent atelier est organisé.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur Yawotse VOVOR s'est réjoui du choix de Lomé pour abriter le présent atelier sur le système d'information sur l'artisanat. Il a rappelé aux six pays pilotes participants, que le choix porté sur le Togo n'est pas le fruit d'un hasard. En effet, le Togo a une expérience en la matière. Il les a invités par conséquent à s'en inspirer.

Il a défini le système d'information comme un mécanisme de collecte, d'analyse, de stockage et de diffusion des informations et a situé l'importance d'un système d'information sur l'artisanat pour le développement d'un pays.

2. Les travaux de l'atelier

L'atelier a été dirigé par un bureau de trois (03) membres :

- un Président : Monsieur **Sidi Moctar DIABATE** (Mali)
- et deux rapporteurs :
 - Monsieur **TCHAMOUZA Toï** (Togo) et de
 - Monsieur **LARABOU BAGNA Djibrilla** (Niger).

Les travaux de la journée du 15 février 2018 ont été marqués par trois présentations suivies de questions réponses et de deux interventions.

2.1 Les présentations

La première, celle de Monsieur OUEDRAOGO a porté sur les objectifs de l'atelier qui ne sont autres que ceux visés par le projet de mise en place du Système d'Information sur l'Artisanat Africain (SIAA). Ils sont les suivants :

- Soutenir les pays pilotes dans la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des informations sur l'artisanat ;
- Développer une plateforme à partir de la collecte et de l'analyse des données de chaque pays pilote ;
- Développer la capacité et l'expertise des pays bénéficiaires afin qu'ils servent de modèle pour les autres.

Il a également fait un rappel des produits attendus à l'issus de la mise en œuvre du projet. Ces produits sont entre autres :

- Le développement d'une méthodologie de collecte et d'analyse des données statistiques sur l'artisanat ;
- Le diagnostic de la situation de l'artisanat dans les pays pilotes ;
- La formulation d'une politique nationale et régionale de développement et de promotion de l'artisanat en Afrique ;
- La mise en place d'une base de données fiable sur l'artisanat ;
- La création d'un lien entre les galeries virtuelles de l'artisanat africain et le SIAA

La deuxième présentation a été faite par le représentant de la Commission de l'UEMOA, Monsieur DAMPAROU Bémali.

L'objectif visé par sa présentation était de partager avec les participants, les expériences acquises par la Commission dans le cadre de la mise en place du Système d'Informations Régionale sur l'Artisanat (SIRA).

Sa présentation était structurée en six points à savoir : (i) Contexte et Justification ; (ii) Objectifs ; (iii) Résultats attendus ; (iv) Résultats obtenus ; (v) Difficultés et (vi) Propositions.

Monsieur DAMPAROU a souligné que le SIRA a été mis en place lors de l'exécution du projet PAPEA/UEMOA. Ceci étant la résultante d'une étude sur l'artisanat réalisée dans tous les Etats membres de l'UEMOA.

Tirant les leçons de la mise en œuvre du SIRA-UEMOA, il a recommandé au CODEPA de travailler à la mobilisation des ressources tant matérielles que financières dans le cadre du SIAA.

La troisième présentation, celle relative à l'expérience togolaise en matière d'information sur l'artisanat a été faite par M. AMADOTEY-AGBETO Ayité, Informaticien à la Direction de l'Artisanat du Togo.

Celui-ci, après avoir défini ce qu'est un système d'information, a présenté les objectifs, la finalité et la constitution d'une base de données. Il s'est appesanti sur la définition du système d'information sur l'artisanat et a exposé en 4 points le processus de mise en place de celui du Togo. Ces points étaient les suivants :

- l'organisation togolaise du Système d'Information sur l'Artisanat ;
- la mise en place de la cellule de coordination du SIA ;
- les antennes régionales du Système d'Information sur l'Artisanat ;
- la méthodologie de collecte des informations sur le terrain.

La présentation de quelques résultats du SIA Togo a mis fin à son exposé.

2.1 Les interventions

Suite à l'intervention de Monsieur DAMPAROU, les représentants des pays pilotes membres de l'espace UEMOA ont apporté des compléments d'information sur le partage d'expériences de la mise en place du SIRA dans leurs Etats respectifs.

En ce qui concerne les représentants du Burundi et du Cameroun, ils ont fait un aperçu général sur l'artisanat de leurs pays respectifs. Il ressort de leurs interventions que le secteur de l'artisanat n'est pas organisé comme dans les pays de l'espace UEMOA. Cependant l'on retrouve les trois groupes de l'artisanat à savoir la production, les services et l'art.

Au Cameroun, il y a une loi et un décret qui organisent le secteur de l'artisanat. Il est créé à travers le pays neuf (9) villages artisanaux au niveau régional, deux (2) villages artisanaux spéciaux dans les départements à fort taux de concentration de l'activité artisanale et un centre international de l'artisanat à Yaoundé. En outre, il existe trois cent soixante (360) bureaux d'enregistrement des artisans au niveau des communes.

Au Burundi, l'instabilité des services en charge de l'artisanat ne favorise pas la mise en place de politiques pour le développement du secteur. On note une absence totale de données ; les artisans ne sont pas organisés en corporations. Cependant, il existe une Chambre Sectorielle d'Art et d'Artisanat (CHASAA) qui fait des efforts louables pour organiser les artisans à la base.

Après chaque présentation un débat a été ouvert pour des échanges.

Les travaux de la journée du 16 février 2018 ont été consacrés à l'examen du formulaire de collecte d'informations et de données sur l'artisanat dans les pays membres du CODEPA et à son adoption.

Il s'en est suivi la présentation de la plateforme du SIAA et l'identification des besoins d'appui pour la mise en œuvre efficace du projet dans chaque pays pilote.

Le formulaire de collecte d'informations et de données sur l'artisanat a été présenté par messieurs SIDIBE et AMADOTEY. C'est un document qui va permettre de collecter les données et informations sur le secteur de l'artisanat. Il s'agit des informations ou données concernant :

- l'organisation du secteur ;
- les outils de pilotage ;
- les projets et initiatives en cours
- la réglementation ;
- les données socio-économiques ;
- la fiscalité et mesures incitatives ;
- le financement du secteur ;
- la formation professionnelle ;
- la promotion commerciale ;
- les acquis des cinq dernières années ; et
- les besoins de financement en fonction des priorités ;

Après la présentation, les participants ont apporté des amendements et procédé à l'adoption à l'unanimité du formulaire, outil de collecte de données sur le terrain.

La plateforme a été présentée par Monsieur SIDIBE Brahma, informaticien du CODEPA. Les participants ont apprécié la structure et ont fait des observations pour son amélioration.

Au sujet du point relatif à l'expression des besoins d'appui pour la mise en œuvre du projet, les participants ont exprimé des besoins qui portent essentiellement sur des appuis techniques et financiers notamment :

- la formation des acteurs ;
- le matériel et équipements (informatiques, roulant)
- la sensibilisation des acteurs ;
- la mobilisation des ressources ;

1. La cérémonie de clôture

Le mot de clôture a été prononcé par Monsieur Bila Clément OUEDRAOGO. Il a, au nom de Monsieur le Secrétaire Général de CODEPA remercié les participants pour la qualité des conclusions auxquelles ils sont parvenus à l'issue des travaux. Il a formulé le vœu que les pays pilotes puissent renseigner dans les meilleurs délais les formulaires de collecte afin de permettre au Secrétariat Général de CODEPA de déployer les futures phases du projet à savoir la compilation, l'analyse et la mise en ligne des informations avant la 10^{ème} conférence des Ministres du CODEPA prévue à Bangui (Centrafrique) en juin 2018.

Il a terminé son propos en souhaitant à tous les participants un bon retour dans leurs pays et familles respectifs.

Annexes

- Formulaire de collecte d'informations et des données sur le secteur de l'artisanat des pays membres du CODEPA
- La liste de présences

Fait à Lomé, le 16 février 2018

Les Rapporteurs

TCHAMOUZA Toï

LARABOU BAGNA Djibrilla

Le Président de séance

Sidi Moctar DIABATE

RECOMMANDATIONS

Les représentants des pays pilotes à l'atelier sur le Système d'Informations sur l'Artisanat Africain (SIAA) ont formulé les recommandations ci-après :

à l'endroit du CODEPA :

- Prendre toutes les dispositions idoines pour la mobilisation des ressources pour la réalisation du projet;
- Appuyer les pays pilotes pour la réalisation des opérations de collectes ;

à l'endroit des partenaires :

- Accompagner davantage les initiatives et actions du CODEPA dans le cadre de la mise en œuvre du projet SIAA.

à l'endroit des pays pilotes :

- Faire diligence pour fournir les informations recherchées ;
- Poursuivre les actions de collecte des données et informations sur le secteur de l'artisanat.

REMERCIEMENTS

Les participants à l'atelier sur le Système d'Informations sur l'Artisanat Africain (SIAA) remercient le CODEPA pour l'organisation et la tenue de cet important atelier.

Ses remerciements vont également à l'endroit des Autorités de la République Togolaise pour l'accueil et l'agréable séjour dont ils ont bénéficié.